

MAIRIE DE DOMEVRE-SUR-DURBION

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 AVRIL 2021 - n °2021/2**

*Tous présents sauf : Louis Second, Christelle Menoud (excusés), Vincent Maillard
Secrétaire de séance Gérald Joly*

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

1/ Fixation des taux de fiscalité locale 2021

DECIDE de maintenir les taux des impôts communaux suivants :
taxe foncière (bâti) : 35.34% (commune 9.69% + département 25.65%)
taxe foncière (non bâti) : 7.56 %

2/ Durée d'amortissement subvention d'équipement

FIXE à 15 ans la durée d'amortissement de toutes les subventions d'équipement, à compter du 1^{er} janvier 2021.

3/ Validation Budget Primitif 2021

VALIDE le budget primitif communal 2021 équilibré à 1 049.378.26 € en fonctionnement et 1 000 738.70 € en investissement.

4/ Location terrains communaux

Suite à la cessation d'activité de l'EARL La Goule mettant un terme à la location de terrains communaux,

DECIDE de louer à Monsieur Vincent MAILLARD, aux mêmes conditions, les terrains communaux suivants :

2ème catégorie	3 ^{ème} catégorie
ZA 5 – 0,5780 ha	ZA 46 – 2,8940 ha
ZA 14 – 0,7140 ha	

5/ tubage maison du haut puits

DECIDE de demander des devis pour la réalisation éventuelle d'un tubage maison rue du haut puits suite à la demande de Monsieur et Madame Villocq.

6/ Demande achat parcelle communale par Monsieur et Madame Mailleret

Ne se prononce pas définitivement. (problème accès terrain de Monsieur Remy) à voir avec les intéressés.

7/ Divers

Réflexion sur la location d'un broyeur de végétaux pour déchiqueter les déchets verts par l'employé communal

Le Maire, Bernard Morel

Le secrétaire de séance, Gérald Joly